

APPI 2025 - APPEL A PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES INTERNE

L'Université Lumière Lyon 2 lance l'appel à projet interne 2025 afin de mobiliser ses enseignant.es-chercheur.es sur des projets de recherche collectifs. Il est ouvert à l'ensemble des unités de recherche dont l'Université Lyon 2 est (co)tutelle et n'entend privilégier aucune thématique particulière.

L'objectif de l'appel interne à projets est de favoriser l'émergence de projets de recherche originaux et/ou innovants qui, à terme, pourront préparer à répondre à des appels à projets plus ambitieux (Région, ANR, Europe, etc.). Les approches pluridisciplinaires, sans être impératives, constitueront un atout. Ces projets impliqueront de faire travailler ensemble des chercheur.es issu.es d'au moins deux unités de recherche, labellisées ou non, dont au moins une doit avoir pour tutelle Lyon 2. Les projets pourront également s'appuyer sur d'autres collaborations scientifiques avec mise en commun de moyens humains et financiers ou impliquer des acteur/trices issu.es du monde socio-économique et culturel.

Les dépenses en lien avec les projets pourront être effectuées entre février 2025 et décembre 2026. La fourchette de financement est de **5 000 à 25 000 euros**. Les dépenses de toute nature sont éligibles (personnel, fonctionnement et équipement), à l'exception des frais de gestion. La subvention, gérée par l'unité de recherche Lyon 2 à laquelle est rattaché.e la/le responsable scientifique du projet, ne peut pas faire l'objet d'un reversement.

Les projets seront expertisés par une commission validée par la Commission de la Recherche et composée de représentant.es des UR et des UMR dont l'Université Lyon 2 est (co)-tutelle. Ils seront instruits par au moins deux évaluateur/trices, préférentiellement choisi.es au sein de cette Commission.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le projet doit être coordonné par un.e enseignant.e-chercheur.e à Lyon 2 (MCF ou PR) ou un.e chercheur/euse permanent.e CNRS (CR ou DR) hébergé.e à Lyon 2. La/le coordinateur.rice ne peut soumettre qu'un seul projet. Un.e lauréat.e de la campagne 2024 de l'APPI ne peut pas soumettre de projet au titre de la présente campagne.
- Conformément à la feuille de route Science ouverte de l'Université, les porteur/euses de projet devront avoir publié les notices de leurs publications, déposé le texte intégral d'un nombre significatif d'entre elles dans l'archive ouverte HAL (<https://hal.univ-lyon2.fr>) et disposer d'un numéro ORCID.
- La subvention doit être gérée par une unité de recherche rattachée à un centre financier du périmètre de la DRED.
- Le consortium doit être composé d'au moins deux unités de recherche dont au moins une est placée sous la tutelle de l'Université Lyon 2.
- Un dossier complet doit avoir été rendu dans les délais (voir la rubrique « calendrier »). Il doit comporter la fiche projet, une lettre d'appui émanant de chaque entité partenaire du projet et un descriptif de 25 000 signes (espaces compris) complété par des annexes. Celles-ci comprendront une bibliographie, un tableau récapitulatif des chercheur.es impliqué.es dans le projet, un calendrier d'exécution et un budget prévisionnel détaillé par année civile et faisant apparaître les éventuels cofinancements.

La période d'éligibilité des dépenses est comprise entre février 2025 et le 31 décembre 2026. Le projet peut le cas échéant être d'une durée plus courte. Quelle que soit la durée du projet, un rapport scientifique et financier sera attendu à l'issue de la période d'éligibilité des dépenses.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- **Qualité scientifique** : originalité et intérêt de la problématique, positionnement par rapport à l'état de l'art, pertinence de l'approche méthodologique, caractère pluridisciplinaire du projet, clarté et faisabilité

Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)

Campus BDR – 18 quai Claude Bernard, 69 365 LYON Cedex 07

Tel. +33(0) 4 78 69 74 72 – dred.projets@univ-lyon2.fr

www.univ-lyon2.fr

- **Mise en œuvre** : qualité, expertise et complémentarité du consortium, adéquation des moyens demandés aux objectifs du projet.
- **Impact** : impact dans les domaines scientifique mais aussi économique, social ou culturel du projet, stratégie de diffusion et de valorisation des résultats, y compris à destination d'un public non académique, perspectives de prolongement du projet vers une réponse à des appels à projets nationaux ou internationaux

MODALITES DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature sont diffusés en même temps que la publication de ce règlement. Ils sont à adresser au format électronique au Service d'Ingénierie de projets et partenariats de la DRED avant la clôture de l'appel.

CALENDRIER et PROCEDURE DE SELECTION

- Lancement de l'appel à projets : **23 septembre 2024**
- Clôture de l'appel à projets : **18 novembre 2024 à 17 :00**
- Les porteur/euses devront envoyer leur dossier sous forme **d'un fichier unique au format PDF** à dred.projets@univ-lyon2.fr
- Réunion de la commission pour arrêter la liste des projets financés : **courant janvier 2025**
- Publication des résultats : réponse par mail du refus ou de l'acceptation du dossier. Pour les lauréats : envoi d'une notification individuelle : **fin janvier 2025**
- Ouverture des crédits pour les projets sélectionnés : **février 2025**.

SUIVI DES PROJETS

Un rapport intermédiaire, à caractère scientifique et financier, devra être transmis à la DRED avant la fin de la première année du projet. Sa transmission conditionne le versement de la tranche de la seconde année.

Un rapport final, à caractère scientifique et financier, sous un format élaboré par la DRED, devra être communiqué dans les deux mois qui suivent la clôture du projet. La non production de ce rapport est susceptible d'entraîner le reversement total ou partiel de la subvention. Ce rapport sera transmis pour information aux élu.es de la Commission recherche lors du bilan annuel.

Le dispositif APPI étant financé sur une dotation qui n'est pas pluriannuelle, les sommes non dépensées à la fin de chacune des deux années du projet ne seront pas reportables l'année suivante.

Contact

Service d'Ingénierie de projets et partenariats
Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales
Berges du Rhône - Bureau BEL 312
04.78.69.72.61
dred.projets@univ-lyon2.fr